



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers**

Compte rendu de la séance du 27 avril 2017

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 21 avril 2017, s'est réunie le 27 avril 2017, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Madame la Préfète.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Florian GIRAUD, chef du service économie agricole, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Nicolas HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest.

1.2 Pouvoirs

- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France, dispose d'un pouvoir de M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale dispose d'un pouvoir de Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest dispose d'un pouvoir de M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest, et d'un pouvoir de M. Didier HARDOUIN, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Antoine BIBIE, représentant la SAFER (voix consultative) ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme Sandrine TERRISSE, de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Bastien DOUMAS, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation de la déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU de Longjumeau ;
- Mme Estelle KUHN, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation du PLU de la commune de Boissy-le-Sec ;
- M. Henri VACHER et Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. Yves RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la séance du 17 mars 2017 est validé ;
- b) Étude du PLU de Boissy-le-Sec ;
- c) Étude du dossier finalisé de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU de Longjumeau ;
- d) Étude de six autorisations d'urbanisme sur les communes de Boigneville, Bouville, Guillerval, Milly-la-Forêt et de Saint-Yon ;
- e) Présentation d'un diaporama sur la procédure de consultation électronique.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Boissy-le-Sec : M. Jean-Marc LEJARS, Maire adjoint, représentant la mairie de Boissy-le-Sec, et M. Fabrice VINEY, du cabinet d'Architecte Viney ;
- Déclaration de projet (DP) avec mise en compatibilité de PLU de Longjumeau : M. Rémi BETIN, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et Mme Marie-Claire TAILLIEZ, responsable urbanisme, représentant la mairie de Longjumeau et Mme Anne-Claire LELIEVRE, du bureau d'études Espace Ville.

À Évry, le **28 AVR. 2017**
Le président de la CDPENAF,

Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>